

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESPREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(EXTRAORDINAIRE)

(1999-2000)

LE 10 AOÛT 19991.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 10 AOÛT 1999 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-  
LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, CLAIRE  
LAVIGNE-LABELLE, SYLVIE PROVOST-HUOT, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN  
SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique  
JEAN JOLY, secrétaire général  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GÉRARD LACHANCE, directeur du Service de l'information  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEAU, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation  
professionnelle

2.00A VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Madame la présidente s'assure que la procédure de convocation d'une séance extraordinaire a été suivie.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Deux parents de l'école Jean-Leman, deux parents de l'école de la Petite-Gare de même que deux parents de l'école Vinet-Souigny discutent de l'affectation d'école de leurs enfants, pour 1999-2000.

Un parent de l'école de la Petite-Gare questionne l'utilisation d'un local en rapport avec l'affectation d'école de son enfant.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0223-08-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, tel qu'expédié, à savoir:

11  
mpt

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 1999  
 6.02 Correspondance  
     6.02.01 Cabinet du Ministre  
     6.02.02 Le ministre de l'Éducation  
     6.02.03 Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.)  
 6.03 Comité «Mission et Vision»: État des travaux  
 6.04 Plan quinquennal d'ajout d'espace: État de dossier  
 6.05 Place de la religion à l'école: État de dossier  
 6.06 Directions d'école: État de situation  
 6.07 Rentrée scolaire 1999-2000: État de situation  
 6.08 Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires: Projet d'amendement

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

- 13.01 Pochette d'information sur les services  
 13.02 Soirée des retraités

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0224-08-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0225-08-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 CABINET DU MINISTRE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'accusé de réception provenant du Cabinet du Ministre concernant la résolution C.C.-0199-06-99 relative à l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique.

6.02.02 LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les membres du Conseil des commissaires sont informés de la correspondance reçue du ministre de l'Éducation portant sur les points suivants:

- le 35e Mondial des métiers
- un questionnaire sur les frais exigés des parents
- le projet d'anglais, langue seconde, à l'école Jean-Leman.

6.02.03 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (I.N.R.S.)

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'histoire de la Montérégie, tel que présenté par l'I.N.R.S. - Culture et Société.

6.03 COMITÉ «MISSION ET VISION»: ÉTAT DES TRAVAUX

La directrice générale adjointe fait état des travaux du Comité Mission et Vision, à partir du document déposé en annexe sous la cote 6.03.

Comme suite,

(C.C.-0226-08-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE le plan de travail figurant en page 3 du document 6.03 soit adopté.

POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

6.04 PLAN QUINQUENNAL D'AJOUT D'ESPACE: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général adjoint présente le plan quinquennal d'ajout ou de réaménagement d'espace de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période 1999-2004, tel que déposé en annexe sous la cote 6.04. Une période de questions suit.

6.05 PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général fait état du dossier relatif à la place de la religion à l'école.

Sont déposés en annexe, sous la cote 6.05, la lettre du Cabinet du Ministre au président de la Fédération des commissions scolaires du Québec suite à la demande de report de la date de dépôt des mémoires, la position du porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'éducation ainsi que le texte d'une allocution de Monsieur Claude Ryan portant sur le Rapport Proulx.

6.06 DIRECTIONS D'ÉCOLE: ÉTAT DE SITUATION

Le directeur général présente une liste à jour des affectations des directions d'école et de centre pour 1999-2000, figurant en annexe sous la cote 6.06.

6.07 RENTRÉE SCOLAIRE 1999-2000: ÉTAT DE SITUATION

Le directeur général fait état de la situation de la rentrée scolaire sur divers plans, dont l'affectation des élèves, l'état de certains travaux et le perfectionnement des cadres des établissements et des services. Une période de questions suit.

6.08 RÈGLEMENT FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES: PROJET D'AMENDEMENT

(C.C.-0227-08-99)

CONSIDÉRANT l'intention des membres du Conseil des commissaires d'apporter des aménagements pratiques au calendrier des séances ordinaires du Conseil,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QU'avis public soit donné de l'intention du Conseil des commissaires d'adopter, lors de sa séance ordinaire du 5 octobre 1999, le Règlement CSGS-01A-1999 amendant le Règlement CSGS-01-1998 qui fixe la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et dont copie peut être consultée au siège social de la Commission sis au 50 boulevard Taschereau, à La Prairie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

13.01 POCHETTE D'INFORMATION SUR LES SERVICES

Le directeur du Service de l'information présente la pochette d'information sur les services.

Il dépose aussi le guide d'information 1999-2000, l'agenda administratif 1999-2000 et le recueil des rapports annuels 1998-1999.

13.02 SOIRÉE DES RETRAITÉS

Le directeur du Service de l'information fait part d'un projet de soirée qui se tiendrait le 12 novembre 1999.

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0228-08-99)


À 22 h 00, l'ordre du jour étant épuisé,

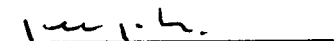
IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le 10 août 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

  
Présidente de la séance

  
Secrétaire général